

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 41826

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23859 de Mme Biémouret

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« spécificités »

le mot :

« caractéristiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.